

C O M M U N I Q U É

**Société des établissements de plein air du Québec
Sépaq – 2092**

**Pour diffusion immédiate
Le 7 mai 2013**

La Sépaq et Nature Québec signent une entente de partenariat

Québec – La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et Nature Québec consolident leur relation dans une entente de partenariat orientée vers la protection des milieux naturels. Le plan stratégique 2012-2017 de la Sépaq vise notamment à mieux assurer la **conservation** du **patrimoine naturel** et culturel de ses territoires. « Dans cette optique, la Société et Nature Québec souhaitent renforcer leur lien afin d'accroître la protection des parcs nationaux et des réserves fauniques », précise M. Raymond Desjardins, président-directeur général de la Sépaq. Par cette entente, la Sépaq reconnaît l'implication et l'expertise développées par Nature Québec pour soutenir la conservation des milieux naturels au Québec.

Des missions fortes

Si la Sépaq doit, dans ses prises de décision et ses actions, tendre vers le juste équilibre entre la conservation et la protection de ses territoires ainsi que leur mise en valeur, Nature Québec œuvre, de son côté, à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Tous deux ont un objectif commun : celui d'assurer la pérennité des ressources naturelles.

Par conséquent, un comité stratégique, composé de membres des deux organisations, aura entre autres pour tâche de déterminer les enjeux considérés prioritaires pour chacun des réseaux de la Société. Ce comité aura pour objectifs d'identifier et de mettre à jour les opportunités de partenariat entre les deux organisations en vue de soutenir les projets visant à assurer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la protection des réserves fauniques.

Des milieux naturels à protéger

Concrètement, du côté des réserves fauniques, une approche intégrée de la gestion du patrimoine naturel permettrait de favoriser la cohabitation harmonieuse des diverses activités économiques et la protection du territoire et des habitats fauniques. Quant aux parcs nationaux, bien qu'aucune exploitation des ressources ne puisse y être faite, il est important d'en maintenir l'intégrité écologique et de s'assurer que les meilleures pratiques de gestion y soient implantées. Par ailleurs, les zones périphériques influencent ces territoires et il est aussi essentiel d'agir en concertation avec les partenaires du milieu pour contribuer à leur protection.

« Les mécanismes de collaboration entre la Sépaq et Nature Québec permettront le transfert d'expertise en matière d'intégrité écologique et de protection et de conservation des milieux naturels. Il importe que le comité prenne des mesures efficaces afin de protéger le patrimoine naturel au bénéfice des générations actuelles et futures », conclut M. Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

– 30 –

Source et information :

Lucie Boulianne
Responsable des communications
Secteur Parcs Québec
Sépaq
Tél. : 418 686-4875
boulianne.lucie@sepaq.com

Mylène Bergeron
Coordonnatrice aux communications
Nature Québec
Tél. : 418 648-2104, poste 2074, ou 418-931-1131
Mylene.bergeron@naturequebec.org